

La STM rappelle à ses clients de ne pas utiliser le transport en commun s'ils pensent être atteints par le virus

Dimanche le 22 mars 2020 — Nous avons appris samedi que la Santé publique ouvrira lundi trois nouvelles cliniques de dépistage de la COVID-19. Ces cliniques s'ajoutent aux deux autres qui ont été ouvertes au début mars.

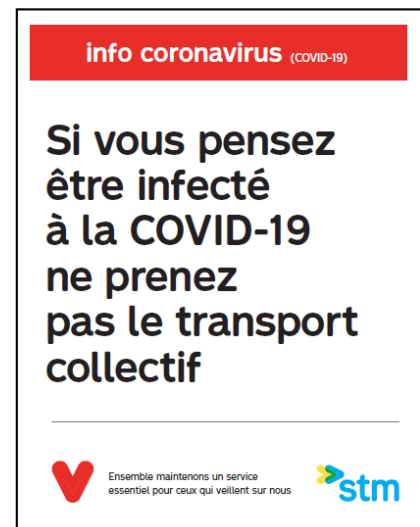
Les nouvelles cliniques sont situées :

- À la Place des Festivals, dans le quartier des spectacles. Il s'agit d'une clinique sans rendez-vous accessible en vélo, en voiture et à pied.
- Sur la rue Chauveau, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. L'une nécessite un rendez-vous, et l'autre est sans rendez-vous, accessible via un service à l'auto.

Bien entendu, il s'agit d'une bonne nouvelle pour les Montréalais car un dépistage précoce permet de mieux gérer la propagation du virus. Cependant, nous avons dû prendre des mesures afin que d'éventuelles personnes infectées ne se retrouvent dans les bus et le métro.

Ainsi, dans le but de protéger nos employés et nos clients, nous avons pris les mesures suivantes :

- Nous allons installer des affiches aux entrées de tous les édicules de métro, et aux portes de tous les bus demandant aux gens qui pensent être atteints par la COVID-19 de ne pas utiliser le transport collectif.
- Nous avons émis un communiqué de presse énonçant cette directive.
- Une série de communications clients suivra sur nos différentes plateformes d'information.
- Nous avons demandé à la direction de la Santé publique de relayer ce message.



Des mesures d'hygiène rigoureuses

Depuis le début de la pandémie, quelques clients testés positifs à la COVID-19 ont emprunté le bus et le métro. Lorsque cette situation se produit, la Santé publique nous informe des lignes utilisées, et des journées où l'événement s'est produit.

Une série d'actions se met alors en branle :

- Du côté des bus et du TA : tous les bus, minibus et taxis qui ont circulé sur les lignes en question sont identifiés. Une analyse est faite à savoir si les bus concernés ont été désinfectés depuis l'événement. Si la réponse est non, ils sont alors nettoyés et désinfectés avant d'être remis en service.
- Du côté du métro : tout comme pour le réseau bus, avec les informations fournies par la Santé publique, nous vérifierons les trains visés à savoir si délai de 7 jours est écoulé ou non, et nous évaluons l'impact.
- Rappelons que tous les trains en opération sont nettoyés tous les soirs, tout comme les minibus. Tandis que tout le parc bus est fait en une journée et demie.

Nouvelles mesures gouvernementales interdisant les rassemblements

Samedi, le Premier ministre du Québec a annoncé l'interdiction de tout rassemblement intérieur ou extérieur. Cet interdit n'a pas d'impact sur les transports collectifs. En effet, le gouvernement a spécifié que les rassemblements sont permis dans « un moyen de transport, à condition que les usagers maintiennent, dans la mesure du possible, une distance minimale de deux mètres entre eux ».

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour protéger nos employés et nos clients de la propagation du virus. Le transport collectif est un service très important qu'il faut préserver pour les Montréalais et pour tous les membres des services essentiels qui veillent sur eux.